

Nogaro. Le Pays d'Armagnac aura son contrat de transition écologique



Élisabeth Dupuy-Mitterrand, présidente du Pays d'Armagnac./ Photo DDM.

Publié le 26/07/2019 à 03:50 , mis à jour à 09:12

Environnement, Nogaro, Gers

Un nouvel outil est mis à la disposition des territoires de France pour « accompagner et soutenir » la transition écologique : le Contrat de transition écologique (CTE). La candidature du Pays (ou PETR – Pôle d'équilibre territorial rural) d'Armagnac pour un CTE a été retenue. Le Pays d'Armagnac dispose de 6 mois pour bâtir son CTE.

Il s'agit de « franchir un cap décisif : que la transition écologique passe du statut expérimental actuel à celui de moteur d'une économie locale, générateur d'emplois durables, à partir des initiatives existantes ». Le CTE est un nouvel outil qui engagera des missions et des actions des acteurs publics et privés. Mais il n'est pas prévu de

crédits à y affecter. On peut donc juger probable qu'il y aura une réorientation de certains crédits communs.

Le Pays se donne une ambition en trois axes : accroître la compétitivité à long terme de son économie, accompagner la mutation écologique dans des secteurs clés, rechercher des opportunités de création d'emploi.

À ce stade, des actions prioritaires sont envisagées : adapter les pratiques de la vitiviniculture en liaison avec l'agroécologie, développer l'écotourisme et l'écothermalisme avec la marque Terra Gers, produire et manger local, développer les énergies renouvelables, répondre aux problèmes de mobilité des touristes et des habitants, utiliser les techniques traditionnelles pour développer la performance énergétique des bâtiments.

Ce CTE a l'appui du conseil départemental, des parlementaires du Gers, du comité départemental du tourisme, des filières viticoles et de la chambre d'agriculture du Gers. « Le PETR fédère un réseau de partenaires privés autour de stratégies collectives ».

Le PETR souhaite conjuguer les efforts avec ceux qui sont en cours pour les Plans climat air et énergie territoriaux et qui mobilisent donc déjà des énergies. Il ne découvre pas la transition écologique aujourd'hui : il anime déjà des dispositifs d'accompagnement.

LaDepeche.fr